

## Lyon

# Des contrats de travail plus longs pour les agents de la Ville étrangers

Les personnes de nationalité étrangère hors Union Européenne ne peuvent être recrutées sur le statut de fonctionnaire. La loi ne le permet pas. Une « discrimination » que l'adjoint (LFI) aux ressources humaines à Lyon, a tenté de corriger à sa mesure en faisant voter une délibération en leur faveur. Une manière de rendre moins précaire leurs conditions d'embauche.

Cela représente une avancée pour les agents de la Ville de Lyon de nationalité étrangère hors Union européenne. Les élus du conseil municipal ont, lors de leur dernière séance, validé le fait que ces derniers pourront demain, désormais bénéficier de contrats de trois ans et non plus seulement de contrats d'un an. Contrats qui pourront par ailleurs, ultérieurement déboucher sur un CDI.

Une délibération votée à l'unanimité (moins la droite qui a voté contre), comme un pied de nez au projet de loi immigration adopté avant Noël et désormais entre les mains du conseil constitutionnel qui en étudie la légalité. C'est en substance ce qu'a fait remarquer Laurent Bosetti, adjoint (LFI) aux ressources humaines qui présentait le rapport.

### « Une forme de discrimination légale »

Pour lui, il s'agit d'être « mieux disant avec nos personnels de nationalités étran-



Au 31 décembre 2022, la Ville employait 9 316 agents (7 040 agents permanents et 2 276 agents non permanents). Photo Maxime Jegat

gères. » Le fait est qu'en l'état du droit, c'est « le maximum que nous puissions faire puisque les administrations ne sont malheureusement pas autorisées à recruter sur le statut de fonctionnaire des personnes dites "hors UE" ou des personnes dites "hors espace économique européen" ». Si le statut de la fonction publique, initialement réservé aux seuls nationaux a en effet été ouvert aux ressortissants de l'Union Européenne il y a plus de trente ans (à l'exception de certains emplois relevant de la souveraineté nationale ou de prérogatives

de puissance publique), le fait est que les étrangers (hors UE) en sont toujours exclus.

### Des difficultés de recrutement majeures

Laurent Bosetti y voit une forme de discrimination légale qui contraint à proposer des conditions d'emploi précaires du fait de la nationalité des agents. Un cadre juridique qui aboutit « à une situation paradoxale », dit-il encore. Et pour cause : « Alors que les collectivités territoriales font face à des difficultés de recrutement majeures, nous ne pouvons pas proposer des con-

trats pérennes et attractifs. Pourtant, un grand nombre de services à la ville de Lyon fonctionnent d'ores et déjà grâce à l'engagement de personnels de nationalité étrangère recrutés malheureusement par voie contractuelle. Cette situation est absurde. Combien de talents renoncent à s'engager dans l'administration puisque les portes du statut leur sont fermées ? »

### Dépréciation des personnels

À l'échelle nationale, une pétition a été lancée par le collec-

# 9 316

Au 31 décembre 2022, la Ville employait 9 316 agents (7 040 agents permanents et 2 276 agents non permanents). 82 % des agents permanents sont fonctionnaires, 18 % sont contractuels.

tif « Le sens du service public » au mois de novembre en faveur de l'évolution du statut sur ce sujet et nombre d'élus locaux y ont souscrit, parmi lesquels, à Lyon, Sandrine Runel (PS), adjointe aux solidarités. Laurent Bosetti affirme pour sa part avoir interpellé le ministre de la Fonction publique pour que cette disposition soit mise en réflexion pour le futur projet de loi annoncé en 2024. Il en va, estime-t-il, enfin, de l'égalité professionnelle, la dépréciation des personnels et la bonne activité du service public.

« Entre la désaffection importante et le décrochage des salaires qui rendent de plus en plus difficile l'embauche, y compris sur des postes peu qualifiés, le service public à Lyon est menacé dans sa continuité par les vacances de poste », estimait Laurent Bosetti, lors du conseil municipal précédent, annonçant qu'en 2024, la Ville mettrait en œuvre une nouvelle revalorisation salariale à destination de ses agents.

● T. V.

Lyon 3<sup>e</sup>

## C'est l'effervescence à la Maison Rousseau aux Halles de Lyon-Paul Bocuse

Chez tous les écaillers des Halles de Lyon-Paul Bocuse, c'est l'embrasement en cette période de fin d'année.

Jean-Louis Lemmens et son épouse Alexandra, gérants de la Maison Rousseau qui témoigne d'une longue vie passée au service des fruits de mer, n'échappent pas la règle. Ils sont sur le pont dès potron-minet pour faire face à l'afflux de clientèle.

### Près de 500 plateaux de fruits de mer vendus

« Le rush des ventes a démarré le vendredi 22 décembre et s'est poursuivi le lendemain. Le dimanche 24 décembre et le jour de Noël, il y a eu moins de ventes à emporter (huîtres fermées). Les clients sont venus



Ils préparent de magnifiques plateaux de fruits de mer, stars des fêtes de fin d'année. Photo L. P.

principalement retirer leurs commandes de plateaux prêts à être dégustés », explique Alexandra. Près de 500 plateaux ont été vendus sans compter des produits comme du saumon de Norvège et

d'Écosse ainsi que des noix de Saint-Jacques fraîches.

### 30 % du chiffre d'affaires réalisé pendant les fêtes

Elle confie qu'en décembre, la Maison Rousseau réalise 30 %

de son chiffre d'affaires annuel alors qu'ils ne sont ouverts que neuf mois, l'enseigne étant fermée en juin, juillet et août. Et malgré la crise économique, elle révèle que cette année, son chiffre d'affaires a augmenté

par rapport à l'année dernière. Il faut dire que la Maison n'augmente pas ses tarifs durant cette période où la demande est très forte. « Pour les fêtes de Noël, les gens se font plaisir ! Les commandes sont principalement faites en amont, dès le début du mois de décembre. Pour le Nouvel An, les commandes se font beaucoup plus au dernier moment. »

Ce samedi 30 décembre, ils fermeront à 19 heures. « Le dimanche 31, nous ne proposerons qu'un menu unique car notre activité se concentre sur la distribution des commandes de plateaux de fruits de mer ouverts ainsi qu'à la vente à emporter », précise Alexandra.

Le 1<sup>er</sup> janvier, la Maison Rousseau sera fermée.

Maison Rousseau aux Halles Paul Bocuse. Tél. 04.78.62.37.65.